



FORMATION APRODEM

L'APRODEM (Association pour la Promotion et le Développement d'actions pour les Entreprises de la Métallurgie) met en œuvre les activités de formation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles subventionnées par la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) au titre du budget du Fonds national de Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles.

LES RESPONSABILITES PENALE ET CIVILE DU DIRIGEANT ET DE L'ENCADREMENT

Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale.
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique.
- Définir l'existence de la délégation.
- Mettre en œuvre la politique de prévention.

Public concerné :

Ces actions de formation sont destinées aux entreprises employant majoritairement des salariés du régime général de sécurité sociale c'est-à-dire cotisant au risque AT/MP :

- chefs d'entreprise,
- cadres dirigeants,
- salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels,
- présidents de CSE
- représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail

Coût de la formation : Ces formations sont entièrement prises en charge sur le plan pédagogique si l'entreprise dépend de la branche de la Métallurgie.

Durée : 1 jour (7 heures)

Calendrier :

- **Mardi 4 juillet 2023**

Mini / Maxi : 4 à 6 participants

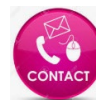
Pré - requis : pas de prérequis

Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

Evaluation des acquis :

- Quizz, Attestation de fin de formation



Accueil : 03 85 42 18 65

accueil@rhconseil71.com

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

Programme 2023

Intervenant : Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE

- **La politique de prévention**
 - ✓ L'évaluation des risques et le document unique
 - ✓ Les obligations de formation
 - ✓ Les vérifications réglementaires
- **Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale**
- **La responsabilité pénale**
 - ✓ Les grands principes
- **Personne physique**
 - ✓ La gradation des fautes
 - ✓ Les peines applicables
- **Personne morale**
 - ✓ L'organisation de l'entreprise
 - ✓ Les délégations de pouvoir
 - ✓ La procédure pénale
- **La responsabilité civile**
 - ✓ Les grands principes
 - ✓ La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
 - ✓ La procédure civile

QUIZZ DE FIN DE FORMATION

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	PROGRAMME DE FORMATION APRODEM 2023 / RESPONSABILITES PENALE ET CIVILE	09/05/23 V2

1/2

RH Conseil 71

Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalon sur Saône

Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : accueil@rhconseil71.com

N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051

N° DA : 2671015171



Compétences et qualifications du formateur

Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE, expérimentée dans les domaines Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et référente COVID, a exercé des responsabilités de responsable QHSE en entreprises, formée à la pédagogie de l'adulte.

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION EN PRESENTIEL

Outils et Méthodes : Support de formation, exercices d'application : décrire des emplois grâce à des vidéos, coter des emplois à l'aide des fiches descriptives d'emplois.

Moyens pédagogiques : Approche fondée sur une pédagogie pratique, concrète basée sur des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.

Accessibilité : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



OUI, je m'inscris à la formation

Pour des raisons d'organisation pratique, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription par mail 10 jours avant le début de la formation

INSCRIPTION :

Sophie MARTIN
Tél. 03 85 42 18 65
accueil@rhconseil71.com

RESPONSABILITES PENALE ET CIVILE – FORMATION APRODEM
 4 juillet 2023

M/Mme.....

Fonction.....

Tél/mail.....

Entreprise.....

Adresse.....

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	PROGRAMME DE FORMATION APRODEM 2023 / RESPONSABILITES PENALE ET CIVILE	09/05/23 V2